



# INFO LUTTES

N°4

Montreuil, le 19 octobre 2019 à 20h00

## LES POMPIERS PYROMANES ENTRENT EN JEU !

Ce matin, Guillaume PEPY a fait le tour des médias pour dénoncer une « grève illégale ». Aucun Président de la SNCF n'aura attisé aussi fortement que lui la haine des cheminots dans l'opinion publique. Vivement le 1<sup>er</sup> novembre que l'on puisse passer à autre chose, en espérant que son successeur ne suive pas ses traces.

PEPY aura dans son bilan à la fois un effondrement de la crédibilité de la Direction vis-à-vis de ses salariés, et aussi un résultat désastreux en matière de sécurité. Quand on porte la responsabilité de 3 catastrophes ferroviaires ayant provoqué de nombreuses victimes, on fait preuve de pudeur et on évite de trop communiquer sur sa « solidarité avec les usagers » !

Mais la technique est rôdée : **plutôt que de chercher des moyens de résoudre les problèmes en écoutant réellement ce que les salariés ont à dire, on détourne l'attention.** Cette fois-ci, c'est le caractère illégal du droit de retrait qui doit faire oublier la question de l'accident ferroviaire et des problèmes de sécurité, notamment l'absence de contrôleur à bord des trains.

PEPY agit sur commande du Gouvernement et Edouard PHILIPPE en profite pour se mettre en scène à la Gare de l'Est. On aurait préféré le voir aux côtés des 12 usagers et du conducteur blessés dans l'accident de Champagne-Ardenne. **Mais ce Gouvernement méprise les travailleurs et lorsqu'il se déplace c'est pour des motifs de stratégie politique.**

L'effort de surenchère porté jusqu'à l'absurde cherche à jeter de l'huile sur le feu.

La CGT est sereine. Le Premier ministre déclare vouloir « faire condamner pénalement les initiateurs », marquant un peu plus la dérive antidémocratique de ce Gouvernement. Les dirigeants de la Fédération CGT des Cheminots se tiennent disponibles au 263 rue de Paris à Montreuil. Nous assumons d'avoir mis notre force organisée au service de la coordination d'un mouvement de colère des cheminots qui est massif.

Que recherche le Gouvernement pour jeter ainsi de l'huile sur le feu ? Pourquoi intervenir hier soir pour empêcher les négociations nationales d'aboutir à des solutions ? Pourquoi multiplier les saillies médiatiques inutilement provocantes ?

Peut-être pour pousser les cheminots à la faute.



Le droit de retrait est justifié par de multiples situations de danger identifiées dans chaque Région. A Strasbourg par exemple, l'inspection du travail a relevé qu'après 3 dysfonctionnements du Signal d'Alerte par Radio, la Direction n'avait pas apporté de garantie sur son fonctionnement et donc que les droits de retrait étaient justifiés.

Alors que l'EPSF habilite des engins défectueux à circuler, que la direction supprime les boucles de sécurité à des fins économiques, et que le Gouvernement soutient à des fins politiques les dirigeants de l'entreprise après chaque catastrophe ferroviaire, quel autre choix ont les cheminots que de cesser le travail pour protéger les usagers et se protéger eux-mêmes.

C'est justement parce que des situations de plus en plus inacceptables sont vécues chaque jour par les cheminots, que l'accident de Champagne-Ardenne a été un déclencheur de la colère. C'est parce que ces motifs concrets existent, que les cheminots sont légitimes à faire usage de leur droit de retrait.

La Direction et le Gouvernement ont fait le choix de ne pas répondre aux problématiques soulevées. C'est une occasion manquée par la Direction SNCF et sa crédibilité en sort une nouvelle fois écornée.

Ils font le choix de verrouiller toute discussion.

La seule façon de débloquent la situation serait de poursuivre les droits de retrait très longuement. Mais cela empêcherait de porter d'autres sujets revendicatifs que ceux liés aux dangers graves et imminents.

**Pour autant, il n'est pas question d'en rester là !**

Les cheminots de la Traction, du Contrôle et des Gares ont envoyé un signal très fort sur la sécurité. D'autres alertes sont lancées dans d'autres domaines de la politique d'entreprise.

La Fédération CGT des Cheminots organisera dans les plus brefs délais une réunion des fédérations syndicales pour envisager une action unitaire le 5 décembre 2019, portant sur les sujets d'entreprise, notamment la sécurité.

Dans tous les cas, la CGT se donnera les moyens d'être en grève le 5 décembre sous une forme qui permette aux cheminots de décider des suites.

Affronter le rapport de forces imposé par le Gouvernement suppose de mobiliser massivement, l'ensemble des métiers de l'entreprise.

Nous avons vu à quel point les cheminots sont forts lorsqu'ils sont unis dans l'action. Construisons une grève majoritaire, qui fasse reculer la Direction sur les fondamentaux nocifs de sa politique actuelle !

**Pour cela, poursuivons le travail d'alerte engagé.**

Après une mobilisation des jeunes qui font remonter les questions de salaires et de sens du travail, après une mobilisation des Cadres qui dénoncent l'externalisation comme une remise en cause des intérêts de l'entreprise et de ses salariés, après l'alerte massive sur la sécurité des circulations, des alertes sont en construction sur le Fret ferroviaire le 31 octobre, sur la situation des gares le 5 novembre et sur la situation de l'Infra le 19 novembre.

Le caractère massif du droit de retrait place les Directeurs d'Etablissement sous pression. Multiplions les actions pour leur arracher des moyens réels.

**Préparons une grève à la hauteur de notre colère  
le 5 décembre 2019 !**





# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 Octobre 2019

## VOUS ÉVACUEZ LA SÉCURITÉ, VOUS AUREZ UN CONFLIT GÉNÉRALISÉ !

**Les cheminots qui ont fait valoir leur droit de retrait sont légitimes à exiger plus de sécurité ferroviaire.**

**Le droit de retrait aurait dû être réglé en quelques heures si le Gouvernement ne s'en était pas mêlé mais Edouard PHILIPPE veut le pourrissement et use de provocations pour cela.**

Le président PEPY et le Premier ministre ont fait le choix de se mettre en scène afin de préférer des menaces absurdes à l'encontre des cheminots.

On aurait préféré les voir aux côtés des usagers et du conducteur blessés dans l'accident survenu en Champagne-Ardenne.

Le Gouvernement et la direction font le choix irresponsable de détourner l'attention afin d'éviter les vrais sujets. Ils porteront SEULS la responsabilité des conséquences de leurs actes.

Ce Gouvernement craint les cheminots. Il cherche à les épuiser à chaque conflit plutôt que d'en sortir rapidement par la négociation.

Les cheminots et leur Fédération CGT ne tomberont pas dans le piège tendu.

Le Gouvernement et la direction appellent les cheminots à faire usage de leur droit de grève.

Dont acte !

**La Fédération CGT appelle officiellement, ce soir, les cheminots de tous services à entrer massivement et majoritairement dans l'action de grève du 5 décembre 2019 sur les sujets d'entreprise, notamment la sécurité, ainsi que leurs conditions sociales.**

CONTACT  
SERVICE PRESSE  
COMMUNICATION  
Cédric ROBERT  
Tél : 01 55 82 84 32  
com@cheminotcgt.fr

# APPEL FÉDÉRAL POUR UNE MOBILISATION LA PLUS LARGE POSSIBLE

La commission exécutive fédérale, réunie le 17 octobre 2019 à Perpignan, a débattu de la situation économique et sociale de notre pays.

Sous couvert de compétitivité, de performance, de réduction des coûts de production, le gouvernement, au travers de lois voulues par le patronat, a attaqué de plein fouet les droits des travailleurs.

Les coups portés aux travailleurs par le capitalisme ne font qu'amplifier la multitude de plans sociaux dans les secteurs du commerce et des services.

C'est une situation sans précédent : ce sont plus de 10 000 emplois supprimés chez Carrefour, Auchan, Casino, sans oublier Castorama, Conforama, etc. Ces grands groupes ont un point commun, ils ont tous reçu des aides publiques, par le biais du CICE, des exonérations diverses, mais aussi de niches fiscales et ont reversé plusieurs milliards de dividendes à leurs actionnaires après avoir détruit des milliers d'emplois.

Avec la complicité du gouvernement, ils essaient d'ouvrir les grandes surfaces le dimanche, sans salarié, avec pour seul but de s'enrichir et de généraliser le travail le dimanche dans le secteur du commerce ; les travailleurs des secteurs du commerce et des services subissent depuis plusieurs années une dégradation de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat.

La réforme des retraites par point voulue par le gouvernement libéral des riches ne fera qu'aggraver la situation des travailleurs de nos secteurs, dont une majorité sont des femmes à temps partiel. **Cela vaudra dire travailler toute une vie dans la précarité et être un.e retraité.e pauvre !!!**

Il est urgent que la situation change, que l'argent public versé à ces grands groupes soit rendu pour financer nos services publics, notre protection sociale, notre système des retraites...

Face au patronat et à ce gouvernement de riches, qui veulent en finir avec notre modèle social, la Fédération CGT Commerce et Services exige :

- Le remboursement de toutes les aides publiques versées aux entreprises qui ont détruit l'emploi afin de financer nos services publics.
- Un nouveau code du travail qui protège les travailleurs.
- Le retrait du projet Delevoye de retraite par point.
- La retraite à 60 ans à taux plein.
- Le maintien des 42 régimes spéciaux.
- La réduction du temps de travail à 32h et un salaire à 1 800€.

**La Fédération CGT Commerce et Services appelle tous les salariés à participer massivement à des journées de grève interprofessionnelle pendant le mois de novembre et à bloquer toutes activités dans nos secteurs à partir du 5 décembre 2019 jusqu'au retrait du projet du gouvernement et du patronat.**

**EN GUERRE CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE !**

**Une Fédération en mouvement**



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [16congresfnee@cgt.fr](mailto:16congresfnee@cgt.fr) - Site : [www.equipementcgt.fr](http://www.equipementcgt.fr)

### **Le service public de l'écologie du XXIème siècle exige un grand ministère doté de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux.**

Avec l'incendie de l'usine Lubrizol, l'actualité met cruellement en lumière les choix politiques et budgétaires du gouvernement. Cet événement souligne les défaillances de l'État dans ses missions de protection de l'environnement, des salariés et de la population. Il sacrifie l'environnement malgré une communication abondante le présentant comme la grande cause nationale.

Cet accident est aussi la résultante d'années de casse du service public et d'atteintes au droit du travail et au droit de l'environnement, sous couvert de "modernisation" et de "simplification".

Le projet de loi de finance 2020 en réduisant encore les moyens nécessaires au ministère de la transition écologique et solidaire et au ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Cela va se traduire notamment par la suppression de 5000 emplois supplémentaires à l'horizon 2022.

Les transferts des personnels au ministère de l'Intérieur et dans la Fonction publique territoriale est un choix politique de désengagement de l'État. L'abandon des missions de services publics finit de vider le ministère de ses compétences techniques particulièrement dans les services déconcentrés.

L'externalisation et les privatisations, à l'exemple d'ADP, vers un secteur privé avide de profits ont des conséquences sur la qualité et le coût du service rendu aux citoyen.nes qui se voient contraint.es de payer plus cher l'usage d'un service public.

Le réseau routier est l'exemple frappant avec un réseau concédé engrangeant d'énormes profits redistribués sous forme de rente à des actionnaires. Le réseau national se dégrade, faute de moyens suffisants pour l'entretenir et l'Etat cherche à s'en débarrasser en le transférant aux collectivités territoriales sans donner les moyens nécessaires et aux Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes. Le réseau fluvial est aussi lui aussi menacé par une politique de dénavigation.

Le secteur du logement social est lui sacrifié sur l'autel du libéralisme, attaque sans précédent contre les locataires à faibles revenus.

Par ailleurs, différentes lois accentuent le rôle des préfet.es dans l'application des politiques de nos ministères. Cela pose la question de la latitude des services dans le portage des politiques publiques en matière de préservation de l'environnement face aux enjeux d'ordre économique et aux arbitrages susceptibles d'être rendus par les préfet.es.

Action publique 2022 sous couvert de réformer le statut de la fonction publique le détruit et accentue l'affaiblissement de la puissance publique pour le seul profit des entreprises. Le recours à des contractuel.es, la précarisation des emplois, l'individualisation de la gestion, la disparition des mécanismes garantissant des déroulements de carrières renforcent l'arbitraire et creusent les inégalités.

Restructurations permanentes, transferts de compétences, mobilités forcées, absence de perspectives, management de type entrepreneurial, perte de sens de son travail ... ne font qu'aggraver la souffrance et les risques psychosociaux d'agent.es dévoué.es à la qualité du service public.

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et le projet de réforme des retraites remettent gravement en cause le statut des fonctionnaires et les statuts d'agent.es publics.

Le congrès souligne que ces réformes ne font qu'aggraver la condition des femmes et les discriminations (pensions de réversion, carrières, temps partiels, congés de maternité...). Nous soutenons les mobilisations féministes en cours contre les violences sexistes et sexuelles, pour l'égalité salariale et nous appelons à les construire. L'Etat employeur se doit d'être exemplaire contre les discriminations sexistes particulièrement marquées dans nos ministères.

Le projet de réforme des retraites, proposé par le rapport Delevoye, n'a d'autres objectifs que faire baisser les pensions, contraindre les salarié.es à travailler plus longtemps pour espérer une retraite correcte

et d'inciter les jeunes générations à se constituer une retraite individuelle, s'ils en ont les moyens. Ce n'est ni plus ni moins qu'une remise en cause de la sécurité sociale et de ses principes.

Les statuts ne sont pas un privilège des agent.es, c'est la garantie d'un traitement égal pour tous les citoyen.nes. Nos régimes publics de retraite (code des pensions civiles et militaires (SRE), CNRACL, FSPOEIE...) font partie du socle statutaire des agent.es publics. C'est pourquoi, nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites par points. Il n'est ni négociable ni amendable !

Ces orientations politiques ne sont pas acceptables. Le désengagement de l'Etat guidé par une politique ultralibérale dégrade nos conditions de travail, détruit nos ministères et le service public.

Social et environnemental ne sont pas compatibles avec libéralisme économique. Les délégué.es de la FNEE CGT réunis en congrès à BUSSANG (88) considèrent que nous sommes en état d'urgence sociale et écologique. Ils appellent les personnels à l'action y compris la grève et tout autres moyens pour exiger des ministères de l'écologie, des transports, de la mer, du logement et de l'aménagement du territoire afin qu'ils répondent aux enjeux et aux besoins de tous.

Pour gagner sur nos revendications CGT, nous devons construire une action forte. Les congressistes décident de mettre en place une démarche de mobilisation pour un appel à la grève reproductible à partir du 5 décembre 2019.



[Voir cette Infolettre dans votre navigateur.](#)



## Appel du 13ème congrès de la FERC CGT

Les militant.es de la FERC CGT, réuni.es en congrès, appellent l'ensemble des travailleurs et travailleuses, les retraité.es de l'éducation, de la recherche et de la culture à s'engager dans la lutte contre le projet de réforme systémique de retraite par points Macron-Delevoye.

L'affichage « d'universalité » et « d'égalité » entre public et privé n'est qu'un leurre. Le passage à un système par points calculé sur l'ensemble des périodes d'activité nie la prise en compte des aléas de la vie et touche particulièrement les femmes. Pour tout le monde, cela entraînerait une baisse des pensions et des départs à la retraite de plus en plus tardifs.

Le plafonnement du montant global des retraites à 14 % du PIB, alors que nous sommes déjà à 13,8%, aura pour conséquence une diminution des retraites et pensions pour toutes et tous, même pour les actuel.les retraité.es. En effet, avec la croissance du nombre des plus de 60 ans, si on veut préserver le niveau de prestations actuel, le financement des retraites devrait représenter 16,5% du PIB en 2050. Le gel de la valeur du point de l'AGIRC-ARRCO préfigure le gel de la valeur du « point Macron ». Cela témoigne de la politique d'austérité que veut imposer le gouvernement. Le projet Macron-Delevoye implique des pertes pour toutes et tous entre 20 à 40% des montants de pension, selon les statuts et les catégories ! Nous demandons le retrait de ce projet de réforme.

Le mois qui vient doit nous permettre de poursuivre le travail d'information et de mobilisation déjà engagé. Nous appelons à prendre toutes les initiatives militantes dans les établissements, services et entreprises pour informer les travailleurs et travailleuses de la réforme et de ses effets afin de débattre de nos revendications et des modalités d'actions. Ces initiatives doivent se construire en lien avec les structures interprofessionnelles et dans l'unité la plus large sur la base du refus de la réforme et pour le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites dont le Code des pensions civiles et militaires.

Nous appelons à construire la grève reconductible dans nos secteurs, à compter du 5 décembre 2019, date de la première journée d'action interprofessionnelle, pour défendre et améliorer nos systèmes de retraites. Toutes et tous ensemble, nous pouvons stopper ce recul de nos droits et tout mettre en oeuvre pour construire une société solidaire parce qu'une autre répartition des richesses est nécessaire et possible !

Carcans-Maubuisson, le 17 octobre 2019

# *Informations Fédérales*

## **RETRAITES 5 DECEMBRE 2019 TOUTES ET TOUS EN GREVE, EN MANIFESTATION**

### SOMMAIRE

- Retraites 5 décembre 2019. Toutes et tous en grève, en manifestation.

- Dans l'action, sans hésitation. Julien Huck, Secrétaire général.

- Communiqué de presse commun Cgt, Fo, Fsu, Solidaires, Fidl, Mnl, Unl, Unef.

- Affiche Msa 2020. Votez Cgt.

- Tract Cgt Chazal espaces verts.

- Orangina. Ca chauffe à Châteauneuf de Gadagne (84).

- Yoplaît Monéteau (89). Une journée combative et fraternelle.

L'appel unitaire des 8 organisations pour « le renforcement, une amélioration du système actuel de retraite solidaire et intergénérationnel » s'inscrit dans la montée de luttes revendicatives nombreuses et dans un mécontentement massif contre les politiques patronales et gouvernementales rétrogrades et antisociales. La fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à s'engager dans ce combat pour nos retraites et nos revendications.

*Les salariés  
d'Orangina à  
Châteauneuf de  
Gadagne (84)  
en lutte contre  
les  
restructurations  
patronales et  
les  
licenciements*



### **MSA**

#### **Une campagne Cgt menée tambour battant**

La fédération est engagée, de tous ses forces, dans la campagne Msa 2020. Campagne revendicative essentielle face à la mise en cause par le pouvoir macroniste de nos retraites. Au 17 octobre, déjà plus de 3 500 candidates et candidats Cgt sur nos listes, concernant plus de 1 200 cantons. Et la bataille continue...



# 5 DÉCEMBRE : LA GRÈVE À L'ORDRE DU JOUR !

**L**a réforme des retraites Delevoye est une **rupture historique** avec le système actuel :

- Elle instaure un système à cotisations définies (par points), qui fait dépendre le montant de la retraite, non pas de **droits acquis** au cours de la carrière comme aujourd'hui, mais d'une **valeur de point arbitrairement fixé** au moment du départ.

- ➔ Elle **touche** surtout les **espérances de vie plus faibles** que la moyenne car c'est cette **moyenne** qui sert de base de calcul pour chaque retraite.

- ➔ Elle **plafonne** à 14 % la part de financement des retraites dans le PIB, alors que le pourcentage des retraités **augmente** dans la population.

- ➔ Elle met **fin aux solidarités** entre les générations, et au sein d'une même génération (maternité, handicap, licenciements, etc.).

La réforme Delevoye implique des **baisses de pensions généralisées**, particulièrement pour les **femmes**. Contrairement aux bobards relayés par les médias, il n'y a pas les « gagnants » et les perdants : **la réforme ne fait que des perdants !**

Face à l'offensive, certaines professions qui ont lutté pour obtenir des **régimes spéciaux**, auraient tendance à préserver un statu quo **corporatiste**.

**MAIS AUCUN RÉGIME SPÉCIAL  
N'ARRIVE À LA CHEVILLE DU PROJET  
CGT EN MATIÈRE DE RETRAITES !  
UN PROJET CGT QUI EST LARGEMENT  
FINANÇABLE, L'ARGENT EXISTE !**

Nous imaginons-nous en capacité, tous ensemble, de gagner ce projet CGT des retraites ?

Le gouvernement propose des « concertations » pour aménager à **la marge** les détails de sa réforme. Les représentants syndicaux, y compris CGT, de certaines professions se rendent à ces concertations : **le saviez-vous ?**

La FNIC-CGT considère **au contraire** que l'heure n'est **plus au dialogue social**, mais à la **confrontation**. Apeuré par notre possible réaction, Macron veut repousser la mise en place de la réforme **après les municipales : non !** Il doit dire **maintenant** qu'il abandonne cette nouvelle régression !

**Il ne faut pas attendre. Nous devons imposer notre propre agenda !** C'est maintenant, **avant** les élections, que nous devons gagner cette bataille.

Certains appels font du 5 décembre une date de possible démarrage d'une **grande lutte** pour rejeter en bloc la réforme Delevoye.

Chaque profession doit s'engager à se mobiliser en interprofessionnel, donc **pas** pour défendre son **pré carré**. La FNIC-CGT, ses syndicats s'engage également dans le combat à partir du 5 décembre en appelant à la grève.

Dans nos champs professionnels, tous nos syndicats travaillent à interpeler les salariés sur cet enjeu. **Les syndicats de la branche Pétrole envisagent la possibilité d'une grève reconductible à partir du 5 décembre.**

Que chacun se détermine face à ce qui constitue le **dernier round pour sauver notre Sécurité sociale.**

**TOUTES AFFAIRES CESSANTES, QUE CHAQUE SALARIÉ SE POSE LA QUESTION DU 5 DÉCEMBRE !**

**« S'INDIGNER NE SUFFIT PAS,  
IL FAUT S'ENGAGER »**

**ALORS TOUS ENSEMBLE, EN INTERPROFESSIONNEL,  
ENGAGEONS NOUS DANS LA BATAILLE À PARTIR  
DU 5 DÉCEMBRE.**

**EN GRÈVE  
LE 5 DÉCEMBRE**



## APPEL DU COMITE EXECUTIF FEDERAL

**La situation générale exige, de tous, d'élever le rapport de forces.** Pour cela la FTM-CGT s'inscrit pleinement dans la réussite de la journée d'action interprofessionnelle du 5 décembre décidée par l'intersyndicale (CGT, FO, SOLIDAIRE, FSU, FIDL, MNL, UNL, UNEF).

Le mécontentement et la colère, vis à vis du gouvernement et du patronat, montent chaque jour un peu plus chez les salariés, les jeunes, les retraités et les privés d'emplois.

Les négociations dans la branche avec l'UIMM sont entrées dans leur 4e année. Tous les sujets contenus dans nos Conventions Collectives et accords nationaux sont, ou vont être, mis sur la table des négociations. Courant 2020, après les avoir tous débattus, ils seront remis sur la table pour une dernière lecture avant signature.

Quant à l'avenir de notre système de retraite, le régime à points, voulu par le Gouvernement, fera allonger la durée du travail et baisser les pensions. **À terme, chacun serait contraint de recourir à l'assurance privée pour sauvegarder quelques moyens de vivre sa retraite !** Pourtant, financer un régime solidaire de retraite par répartition est possible.

C'est dans ce contexte d'urgence sociale, que la Direction Fédérale de la Métallurgie réunie le 17 octobre a décidé de renforcer les convergences de luttes et de tout mettre en œuvre pour la réussite du 5 décembre, **par le report de la manifestation nationale à Paris, initialement prévue le 6 décembre 2019, à la date du 7 février 2020.**

En ce sens, le **6 décembre devient un « Vendredi de l'action » qui sera l'occasion de mener une grande campagne d'information sur la Convention Collective Nationale et de souscription** pour le financement du déplacement à Paris.

**La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT appelle les salariés des entreprises de la branche à faire du 5 décembre une grande journée de luttes et de grèves :**

- En organisant des **initiatives, devant les UIMM locales** dans les territoires, pour porter nos revendications. Celles-ci seraient un tremplin pour la préparation de la manifestation à Paris du 7 février, afin d'aboutir à une Convention Collective Nationale de haut niveau.
- **Et en participant aux différentes manifestations interprofessionnelles** pour la défense et l'amélioration de notre système de retraite.

Montreuil, le 17 Octobre 2019



Montreuil, le 10 octobre 2019

## Adresse du CNF

Le Comité national de la Fédération CGT des Services publics réaffirme son exigence du retrait du projet de réforme Macron-Delevoye qui entend mettre en place un « système universel de retraites par points » avec des « droits » calculés sur l'ensemble de la carrière, dont le premier acte sera le démantèlement des régimes particuliers à commencer par la CNRACL et l'IRCANTEC.

À la suite du mouvement de grève du 13 septembre à la RATP rassemblant plus de 90% du personnel, l'intersyndicale a décidé d'appeler à une « grève illimitée » pour la défense du régime de retraite de la RATP à compter du 5 décembre si le gouvernement devait maintenir son projet à cette date.

D'ores et déjà, la date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures sur le plan interprofessionnel et intersyndical et s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement.

Les débats du CNF ont largement pointé les limites des journées d'action isolées qui ne correspondent plus aux attentes des militants et des agents, et sur la nécessité d'œuvrer au « tous ensemble », à la même date, sur des revendications communes. La défense de notre système de retraite, condition préalable à son amélioration représente ce cadre de convergence. Bien entendu cela n'enlève rien à la nécessité de poursuivre notre engagement pour analyser la loi Fonction publique et mobiliser les agents pour en combattre la mise en œuvre, en exiger l'abrogation, défendre pied à pied notre droit de grève. Comme l'ont montré nos débats, le démantèlement du statut et la liquidation de la CNRACL sont les deux faces d'une même médaille.

Compte tenu de ces éléments, le CNF appelle toutes les instances de la Fédération à s'engager dans la mise en débat de la construction de la grève à compter du 5 décembre.

Il appelle d'ores et déjà tous les syndicats à construire dès maintenant le plan de travail nécessaire pour que le plus grand nombre d'agents, non-titulaires, contractuels, salariés des entreprises publiques et privées de notre champ syndical puisse se saisir de toute l'importance de cet objectif, dont nous souhaitons vivement qu'il puisse prendre dès que possible une dimension unitaire interprofessionnelle.

Débattre et construire la perspective de la grève et son éventuelle reconduction, la grève pour bloquer l'économie, la grève pour gagner, cela implique de mettre en discussion cette date dans les commissions exécutives de nos syndicats, dans les réunions des CSD, dans les heures d'information syndicale.

Le CNF invite les syndicats de la Fédération, par l'intermédiaire de leurs CSD à transmettre leurs plans de travail, leurs tracts, à faire circuler largement l'information sur la préparation du 5 décembre.

Le congrès fédéral qui se tiendra à Montpellier du 18 au 22 novembre constituera un point d'étape essentiel dans cette mobilisation.